

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Le conseil d'administration de la société Carpinienne de Participations, réuni le 7 avril 2006 sous la présidence de Monsieur Pierre Féraud, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les principaux postes du bilan et du compte de résultat se présentent comme suit :

| <i>en millions d'€</i> | 2005 | 2004 |
|---------------------------|-------------|-------------|
| Capitaux propres | 12,4 | 14,1 |
| Actif immobilisé net | 29,0 | 29,0 |
| Résultat courant avant IS | (0,1) | 2,9 |
| Résultat net | (0,1) | 2,9 |

Le résultat courant avant impôt de 2005 représente une perte de 0,1 M€ contre un bénéfice de 2,9 M€ en 2004, qui intégrait la distribution d'un acompte sur dividende de Foncière Euris, au titre de 2004, d'un montant de 2,0 M€ pour la société Carpinienne de Participations.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire un dividende net de 4,00 € par action.